



Procès-verbal
de la séance du lundi 14 janvier 2019, 19h30,
à l'Hôtel de Ville, salle n° 6

Présidente :	Mme Leimgruber	Elina
Présent-e-s :	M. Casellini	Olivier
	M. Descoeudres	Fabien
	M. Dragone	Umberto
	Mme Fawer	Manon
	Mme Focking	Delphine
	Mme Fretz	Zabou
	M. Jouhaud	Pierre-Olivier
	M. Kamba	Lutete Jean
	M. Lilla	Axel
	Mme Murisier	Marie
	Mme Ramu	Agnieszka
	Mme Rentsch	Dora
	Mme Rufenacht	Nathalie
	Mme Schaeli	Ochelio
	Mme Simonin	Anne-Francine
	M. Stergiou	Grégory
	Mme Trolliet	Stéphanie
	M. Waser	Jonathan
Excusés :	M. Halbritter	Christian
	M. Hofstetter	Philippe
	M. Méry	Edouard
Absent :	M. Riccio	Stéphane

Ordre du jour :

1. Liste de présence
2. Validation de l'ordre du jour
3. Fête des Vignerons, informations de Mme Marggi (coordinatrice de la FDV)
4. Accueil d'un nouveau membre
5. Adoption du procès-verbal du 08.10.18
6. Communications de la présidente
 - 6.1. Budget 2019 (propositions ?)
7. Informations du quart des professionnels
 - 7.1. Etablissement primaire (EP)
 - 7.2. Etablissement primaire et secondaire (EPS)
8. Information de la DJEFS
 - 8.1. Transport des élèves
 - 8.2. Préaux scolaires
 - 8.3. Suivi du tableau récapitulatif
9. Informations du quart parents
10. Informations du quart politique
11. Informations du quart société civile
12. Divers, propositions individuelles

1 Liste de présence

La liste est complétée en séance.

La présidente transmet un courrier de M. Hofstetter annonçant sa démission.

Elle remercie, au nom du Conseil, l'engagement de M. Hofstetter durant ces nombreuses années.

Il sera remplacé par un-e « viennent-ensuite » du quart parents.

2 Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé.

3 Fête des Vignerons, informations de Mme Marggi (coordinatrice de la Fête des Vignerons - FDV)

Mme Marggi a été mandatée par la Ville pour établir le lien entre les membres de l'organisation de la FDV et les veveysan-ne-s soit coordonner les intérêts des habitant-e-s, des commerçant-e-s, des écolier-ère-s et de leurs parents.

Elle est invitée ce soir pour répondre à une question soulevée lors de la dernière séance du CETV « quel sera l'impact des constructions dans les Jardins du Rivages sur les élèves fréquentant le collège situé en face ? ». La présidente souhaite d'ores et déjà l'inviter aux prochaines séances du Conseil afin de répondre aux nouvelles questions qui ne manqueront pas d'ici la réalisation de la Fête.

Mme Marggi présente sur écran le « Planning de construction des infrastructures FDV » avec pour contenu :

1. Dates principales
2. Plan général de la Fête
3. Parcours écoliers durant le chantier de l'arène
4. Planning de montage et démontage des infrastructures temporaires
5. Focus sur la zone du Rivage
6. Questions

Les membres du Conseil posent leurs questions auxquelles la coordinatrice répond ou prend note pour relayer au comité.

Mme Leimgruber propose aux membres d'effectuer une petite analyse sur plusieurs semaines et év. une séance de coordination entre les directions d'établissements, le Secteur éducation et Mme Marggi. Elle invite les membres à faire remonter leurs informations à Mme Fawer et aux directions d'établissements. Elle transmet que l'organisation de la Fête demande de la flexibilité et que certains changements ou adaptations sont inévitables et qu'on doit pouvoir s'adapter si cela fait sens.

Elle remercie Mme Marggi pour sa présentation et la libère à 19h30.

Le document papier de la présentation sera joint au procès-verbal et remis à tous les membres.

4 Accueil d'un nouveau membre

Mme Nathalie Rufenacht, enseignante à l'EP, est accueillie en tant que nouveau membre du quart des professionnels.

5. Adoption du procès-verbal du 08.10.18

Le procès-verbal est accepté tel que présenté

6. Communications de la présidente

6.1. Budget 2019 (propositions ?)

La présidente ouvre la discussion sur des propositions budgétaires.

Aucune demande n'est présentée. Elle rappelle qu'au vu du report de validation du budget communal 2019 à fin janvier 2019, de nouveaux projets seraient à mettre en attente. Un montant de Fr. 5'000.00 est prévu au budget du CETV.

7. Informations du quart des professionnels

7.1. Etablissement primaire (EP)

M. Descoedres transmet les informations suivantes :

- Le projet « summit foundation » est en préparation. Son but est de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement sous toutes ses formes. Il sera développé durant les journées pédagogiques. On envisage un programme à grande échelle avec les écoles, notamment des journées de ramassage. Cela a un coût et il faudra réfléchir à sa répartition. Est-ce que toutes les

classes participeront et si oui, sur plusieurs années ? Le directeur reviendra avec des informations supplémentaires dans une prochaine séance.

- Un article sur le harcèlement scolaire a été mis sur le site internet de l'EP. Une équipe de l'EP est actuellement formée sur la prévention du harcèlement. Le directeur précise qu'il ne s'agit pas de réfléchir sur des sanctions mais bien de comprendre le ressenti des harcelés et des harceleurs. Si un parent devait soupçonner un cas de harcèlement, il en parlera en priorité à l'enseignant-e. Selon l'importance de la situation, l'infirmière, la direction et l'équipe formée interviendra. Il relève qu'il s'agit principalement de prévention car à ce jour, on ne déplore que quelques cas concrets.

7.2. Etablissement primaire et secondaire (EPS)

Mme Fretz revient sur les deux points de M. Descoedres et transmet les informations suivantes :

- Entre deux et quatre classes ont participé ces deux dernières années aux journées de nettoyages. La question se pose quant à instaurer ces journées par volées ou toutes les deux volées. Il s'agirait d'un engagement de la part des enseignant-es- et aucune demande de soutien financier n'est envisagée.
- « M. Pikas » est le nom associé à la méthode de la lutte cantonale contre le harcèlement. Une trentaine d'enseignant-e-s du secondaire ont également été formé-e-s pour faire face à ce problème. L'établissement finalise les documents de travail avec les enseignant-e-s participatifs. La directrice précise que les harcelés et les harceleurs sont appelés dans la méthode les « cibles » et les « intimidateurs ». Elle demande si, à l'instar de la Tour-de-Peilz, les membres seraient favorables à l'organisation d'une conférence pour les parents.

Mme Focking répond par l'affirmative.

Mme Troillet estime qu'il est difficile de s'approcher d'un-e enseignant-e concernant un problème de harcèlement. Le fait d'avoir l'information qu'une structure est dorénavant mise en place par la direction et avec les enseignant-e-s rend cette démarche plus facile.

Mme Simonin constate que si les enseignant-e-s et les parents établissent durant l'année un bon contact, les enfants oseront plus facilement s'approcher de l'enseignant-e « au coin d'une porte » pour parler d'un souci ou alors ils le feront auprès d'un-e médiateur-trice-junior. Les adultes – référents se parlent.

- Mme Fretz revient sur le financement de la conférence publique « le cyberharcèlement » par le CETV. Environ trente à quarante personnes présentes ont apprécié la conférence et de pouvoir poser leurs questions.
- La directrice revient sur le projet « Lift » présenté au conseil en séance du 04.06.18. Les patron-nes relèvent plusieurs difficultés : ils doivent contracter une assurance spéciale pour l'engagement des jeunes et offrir Fr. 5.00/h de salaire contre Fr. 3.00/h à leurs apprenti-e-s. Il est prévu que les jeunes ne fréquentent les entreprises que les mercredis et durant trois mois. La directrice demande si le CETV pourrait prendre les frais inhérents à ce projet dans son budget.
Mme Leimgruber suggère à la directrice d'en discuter en séances bilatérales, soit entre les directions scolaires et la DJEFS afin d'établir clairement qu'elles sont les besoins. Ce sujet pourrait ensuite être repris en séance du CETV.
- Mme Fretz informe avoir écrit un courrier à la Ville concernant la problématique de l'ouverture du centre de documentation le mercredi après-midi, comme suggéré par le président lors de la dernière séance du CETV.

Mme Murisier souhaite obtenir l'ordre du jour des séances du Conseil plus rapidement afin de le soumettre aux enseignant-e-s. Elle prend l'exemple de la FDV qui susciterait sûrement des questions précises.

M. Descoedres informe que l'enseignante Mme Giavina relève déjà les questions de nombreux écoliers sur le sujet et invite Mme Murisier à s'approcher de sa collègue.

8. Informations de la DJEFS

Mme Fawer transmet les informations concernant les points suivants :

8.1. Transport des élèves

L'entreprise Estoppey, en charge du transport des élèves de l'école à la piscine ainsi que des enfants enregistrés en classe COES, ne souhaite pas réitérer son contrat avec la Ville. Des contacts avec des partenaires sont pris afin d'assurer la relève.

8.2. Préaux scolaires

Deux écoliers ont remis un courrier au directeur de l'EP pour savoir ce qu'il en est de la réalisation des couverts des préaux. M. Descoedres l'a fait suivre à la Ville, soit à la DAIE en charge du dossier. Mme Fawer peut d'ores et déjà transmettre une réponse : les couverts des pavillons de Charmontey et de la Prairie débiteront le 16 janvier 2019, ceux du collège de Plan demandent davantage de temps de planification car le collège est classé. La Ville attend une autorisation qui devrait arriver cet été.

8.3. Suivi du tableau récapitulatif

- Préaux scolaires : le groupe de travail a contacté l'Hepia qui n'a pas donné suite. Le bureau d'architecture veveysans Fesselet a accepté le mandat pour un projet de réfection du préau du collège de la Veveysse mieux adapté aux besoins des élèves. Ce projet fera office de test pour les autres collèges.
- Les chaises à système Dynasit seront modifiées durant cette année scolaire avec un système qui bloque l'articulation.
- Mme Yvette Muller, assistante dentaire, partira en retraite fin mai 2019. Son remplacement est en cours.

Mme Fawer revient sur l'annonce faite lors de la dernière séance concernant une visite du collège de la Veveysse sur le travail de la pierre. Cette visite est prévue le 7 mars 2019. Une invitation écrite parviendra aux membres.

Mme Troillet demande des informations concernant le projet du nouveau collège à Gilamont.

Mme Leimgruber répond qu'il est en mains de la justice et que la Municipalité demeure dans l'attente d'une réponse face aux recours des opposants.

9. Informations du quart parents

- Mme Troillet demande ce qu'il en est de la Fête des écoles.
M. Descoedres répond que l'EP a encouragé son corps enseignant à réfléchir sur un projet par bâtiment et réparti sur un mois, soit de la mi-mai à la mi-juin. Les doyen-nes récoltent les propositions en vue d'une décision.
Mme Simonin informe qu'il y a énormément de projets avec les élèves en vue de la FDV. Elle estime qu'il ne faudrait pas charger davantage les enseignant-e-s et leurs élèves dans la préparation de spectacles.
Mme Leimgruber répond qu'en raison de la FDV, toutes les manifestations habituellement planifiées doivent être revues voire reportées.
- M. Jouhaud suggère qu'une séance en vue de la planification du budget annuel et des propositions, se tienne en octobre, soit plus tôt que les années passées cela afin que les projets puissent véritablement être portés en séance communale dans les délais.
- M. Jouhaud propose une augmentation des fréquences des séances annuelles, soit six.
Mme Leimgruber y est favorable s'il est véritablement utile de se réunir plus souvent. Elle propose une alternative, soit prévoir une séance plus longue en octobre afin de réfléchir sur de réels projets bien ficelés et en vue du budget de l'année suivante.
Mme Schaeli suggère de prévoir une séance spéciale consacrée uniquement aux délégués des élèves et quatre autres dans l'année scolaire, soit un total de cinq.
- M. Jouhaud demande ce qu'il en est de l'accueil des élèves par la médiatrice culturelle au musée Jenisch.
Mme Leimgruber répond être tout à fait favorable à ce projet, soit une politique culturelle ouverte et accessible aux élèves. Elle informe que le poste d'un-e nouveau-elle chef-fe du Service culture est actuellement au concours.
Mme Simonin informe que des enseignant-e-s ont visité avec leur classe le Musée historique et que les enfants ont beaucoup apprécié.
- Mme Focking regrette le peu de participation aux six ateliers pour les parents qui ont fait suite à la conférence sur la discipline positive, notamment parce que l'information n'a pas été transmise sur le site internet.

Mme Fretz répond que c'est une difficulté de motiver les gens à se déplacer. Elle pense toutefois que même si peu se sont montrés intéressés, ils représentent « une petite graine qui germera et sèmera beaucoup ».

10. Information du quart politique

M. Kamba revient sur la problématique de l'ouverture du centre de documentation le mercredi après-midi et la suggestion de M. Rivier au quart politique de réfléchir sur un amendement à déposer au Conseil Communal. La procédure serait celle d'en discuter au préalable à la commission des Finances en vue du budget communal. Cette année, il est trop tard de procéder ainsi et il envisage plutôt de réfléchir sur un projet de postulat.

Mme Leimgruber lui propose de soumettre ensuite ce postulat au Conseil d'établissement qui pourrait l'appuyer en vue d'une présentation au CC.

11. Information du quart société civile

Aucune information n'est transmise.

12. Divers et propositions individuelles

Mme Fawer transmet deux informations :

1. L'ouverture de l'UAP à la Veveyse est reportée en mars 2019.
2. Le projet de permaculture dans la cour du collège Jean Kratzer par M. Clément est abandonné en raison du surpoids des bacs sur les gradins.

Mme Ramu annonce que l'association des Bosquets serait éventuellement intéressée à reprendre les bacs. La nouvelle association de la Byronne pourrait également y être intéressée.

Mme Simonin suit l'affaire et transmet les informations avant la prochaine séance du Conseil.

Prochaines séances prévues : le 8 avril avec le conseil des élèves (18h), et le 20 mai (19h).

Mme Leimgruber remercie l'assemblée pour sa participation et lève la séance à 21h00.

la présidente :


Elina Leimgruber

la secrétaire :


Chantal Mercier

Annexe ment.